

Burundi : Début en juin des activités du Forum national des enfants

@rib News, 24/04/2013 â€“ Source XinhuaLe Forum national des enfants au Burundi (FONEB) lancera officiellement ses activités le 16 juin 2013, a annoncé le ministre burundais de la Solidarité Nationale, des Droits de l'homme et de l'Egalité des genres. «Lors de la célébration de la Journée de l'Enfant Africain le 16 juin 2013, il y aura lancement officiel des activités du Forum National des Enfants et annonce de la première session dudit Forum», a annoncé Aimable Barandagiye, président du Comité Technique Electoral pour la mise en place de ce forum.

Il a indiqué que ce forum constituerait un cadre idéal pour permettre aux enfants de s'exprimer et de contribuer à tous les niveaux à l'élaboration des politiques favorables aux enfants pour assurer leur survie, leur développement et leur apprentissage de la vie communautaire. Le forum aura trois niveaux de représentation pour ce qui est des élections: les niveaux collinaire, communal et provincial. Au niveau collinaire, le forum sera composé de 7 membres dont 3 filles et 3 garçons, le 7ème étant un représentant des couches sociales les plus défavorisées et au niveau communal, le mode électoral sera le même qu'au niveau collinaire. Au niveau provincial, deux candidats seront élus à savoir un garçon et une fille et le Forum National sera composé de 34 enfants provenant des 17 provinces que compte le Burundi. Côté calendrier électoral, il y aura d'abord les inscriptions des électeurs et des candidats les 21 et 22 mai 2013 suivies des élections collinaires qui auront lieu le 28 mai, des élections communales le 31 mai et des élections provinciales le 3 juin 2013. Les électeurs seront des enfants âgés de 10 ans à 17 ans et les candidats seront âgés de 10 ans à 16 ans. Le mandat du FONEB sera de deux ans et sera renouvelable une fois. L'enfant qui aura atteint 18 ans à la fin du premier mandat ne verra pas son mandat renouvelé. Dans l'organisation de ces élections, les quartiers dans les circonscriptions urbaines selon le découpage électoral des élections générales de 2010 et les établissements scolaires à internat seront assimilés à la colline de recensement.